

Master Domaine ARTS-LETTRES-LANGUES, Mention ARTS DU SPECTACLE, Spécialité Etudes théâtrales, cinématographiques et chorégraphique

RNCP11730 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	133
Code(s) ROME	L1304
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Strasbourg

<http://www.unistra.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'objectif de ce Master reste de former des professionnels capables de diriger ou d'intégrer une équipe de réalisation et de concevoir des œuvres audiovisuelles originales.

Ce diplôme à finalité professionnelle alliant théorie et pratique propose un programme d'études qui permettra aux étudiants d'appréhender et de maîtriser les processus d'écriture, de réalisation et de production documentaires.

L'équipe pédagogique est composée d'universitaires et de professionnels (documentaristes, directeurs d'antenne, producteurs indépendants...).

Les étudiants pourront à l'issue de cette formation développer leur projet documentaire ou postuler à des emplois de concepteur ou réalisateur dans les structures suivantes : sociétés de production audiovisuelles, chaînes de télévision, services audiovisuels d'entreprises, organismes culturels ou collectivités territoriales...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités évaluées

Les parcours de formation Arts (Recherche et Professionnel) sont conduits de manière à permettre à un étudiant de s'inscrire à terme dans une (sa) spécialité : responsable de projets, metteur en scène, enseignant, cinéaste, etc. et d'autre part d'acquérir des référents dans des champs disciplinaires différents qui augmentent sa capacité d'intégration ou de perfectionnement de son domaine (connaissance de données sociologiques et statistiques pour œuvrer artistiquement dans le champ social, acquérir des compétences dans le domaine de la médiation culturelle et de la critique, etc.).

La spécialité Etudes théâtrales, cinématographiques et chorégraphiques

Le parcours Arts de la scène (théâtre / danse) vise à former des chercheurs dans le domaine des Arts du spectacle, et plus précisément sur le terrain des études théâtrales et chorégraphiques. Ce diplôme, liant étroitement connaissance théoriques (pluridisciplinaires) et expériences pratiques, propose un programme d'études permettant aux étudiants d'appréhender et de maîtriser des savoirs (historiques, esthétiques...) utiles pour analyser le champ du spectacle vivant (en relation avec la réalité des autres champs artistiques), des outils conceptuels nécessaires à une analyse critique des productions (et de la relation qu'elles entretiennent avec le public) et des techniques et des savoir-

faire (théâtraux et chorégraphiques) dans la perspective d'une activité créatrice autonome (la confrontation avec le milieu de la création théâtrale et chorégraphique et avec des artistes sera privilégiée).

Le parcours Cinéma audiovisuel, parcours Etudes cinématographiques dont la finalité est la recherche allie théorie et pratique. Il propose un programme d'études qui permettra aux étudiants d'appréhender et de maîtriser les processus d'écriture et de conception théorique et pratique d'une forme d'expression artistique. L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires et d'artistes.

Le parcours Cinéma audiovisuel, parcours Création documentaire s'inscrit dans la continuité du Master Pro Réalisation documentaire. Il a l'ambition de réaffirmer l'appartenance de la pratique documentaire au domaine de la création artistique et de recentrer les apprentissages sur une ligne esthétique, qui enrichira l'ossature plus spécifiquement « anthropologie visuelle » de la formation précédente. Cette inflexion est conforme aux nouveaux enjeux observés sur le marché du film documentaire, qui est désormais défini par le Centre National de la Cinématographie comme un genre de création.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités

Art – Spectacles – animation artistique et culturelle – Cinéma audiovisuelle Enseignement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles

Professionnels de la mise en scène, de la production de spectacles, de l'image – artiste dramatique – artiste chorégraphe - enseignant - chercheur

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION,

CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
Jury de diplôme

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11730/>